

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - Lunery (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21180133700018

POSTE COMPTABLE : SGC DE BOURGES

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Mairie de LUNERY (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	22
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	24
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	25
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	26
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	32
A10.3 - Opérations liées aux cessions	33
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	34
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	35
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	38
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	42
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	44
D2 - Arrêté et signatures	45

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 18133	Lunery Mairie de LUNERY	CA 2022
----------------------------	------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 591
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	33
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	906,61	0,00
2	Produit des impositions directes/population	319,05	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	985,71	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	31,94	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	132,31	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,19 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,04 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3,24 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 452 468,06	G	1 578 113,45
	Section d'investissement	B	61 613,81	H	126 990,47

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 015 790,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	81 799,99 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 595 881,86	= G+H+I+J	2 720 894,03
-----------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	32 900,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	32 900,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 452 468,06	= G+I+K	2 593 903,56
	Section d'investissement	= B+D+F	176 313,80	= H+J+L	126 990,47
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 628 781,86	= G+H+I+J+K+L	2 720 894,03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	32 900,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		1 900,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	31 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	745 350,00	419 127,33	0,00	0,00	326 222,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 000,00	796 117,24	0,00	0,00	118 882,76
014	Atténuations de produits	50 000,00	32 318,00	0,00	0,00	17 682,00
65	Autres charges de gestion courante	234 783,00	193 428,27	0,00	0,00	41 354,73
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 945 133,00	1 440 990,84	0,00	0,00	504 142,16
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 400,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	3 549,00	1 432,51			2 116,49
022	Dépenses imprévues	10 107,11				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 966 189,11	1 442 423,35	0,00	0,00	523 765,76
023	Virement à la section d'investissement (2)	470 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	10 044,71			-10 044,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		470 000,00	10 044,71			459 955,29
TOTAL		2 436 189,11	1 452 468,06	0,00	0,00	983 721,05
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	38 506,17	0,00	0,00	-8 506,17
70	Produits services, domaine et ventes div	49 510,00	64 419,34	0,00	0,00	-14 909,34
73	Impôts et taxes	820 031,00	850 811,12	0,00	0,00	-30 780,12
74	Dotations et participations	480 857,00	546 398,97	0,00	0,00	-65 541,97
75	Autres produits de gestion courante	40 001,00	63 055,57	0,00	0,00	-23 054,57
Total des recettes de gestion courante		1 420 399,00	1 563 191,17	0,00	0,00	-142 792,17
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 393,57	0,00	0,00	-2 393,57
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	2 684,00			-2 684,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 420 399,00	1 568 268,74	0,00	0,00	-147 869,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	9 844,71			-9 844,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	9 844,71			-9 844,71
TOTAL		1 420 399,00	1 578 113,45	0,00	0,00	-157 714,45
Pour information		(3) 1 015 790,11				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 200,00	6 660,00	1 900,00	5 640,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	330 564,00	44 161,38	31 000,00	255 402,62
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	499 764,00	50 821,38	32 900,00	416 042,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	947,72	0,00	52,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 100,00			
	Total des dépenses financières	3 100,00	947,72	0,00	2 152,28
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	502 864,00	51 769,10	32 900,00	418 194,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	9 844,71		-9 844,71
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	9 844,71		-9 844,71
	TOTAL	502 864,00	61 613,81	32 900,00	408 350,19
	Pour information	(2) 81 799,99			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 042,50	0,00	-3 042,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	3 042,50	0,00	-3 042,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	24 600,00	26 157,23	0,00	-1 557,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	87 063,99	87 063,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	682,04	0,00	-682,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	114 663,99	113 903,26	0,00	760,73
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	114 663,99	116 945,76	0,00	-2 281,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	470 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	10 044,71		-10 044,71
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	470 000,00	10 044,71		459 955,29
	TOTAL	584 663,99	126 990,47	0,00	457 673,52

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	419 127,33		419 127,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	796 117,24		796 117,24
014	Atténuations de produits	32 318,00		32 318,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	193 428,27		193 428,27
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	10 044,71	10 044,71
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 432,51	0,00	1 432,51
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 442 423,35	10 044,71	1 452 468,06
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	947,72	0,00	947,72
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		9 844,71	9 844,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	6 660,00	0,00	6 660,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	44 161,38	0,00	44 161,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		51 769,10	9 844,71	61 613,81
Pour information				81 799,99
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				81 799,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 506,17		38 506,17
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	64 419,34		64 419,34
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	850 811,12		850 811,12
74	Dotations et participations	546 398,97		546 398,97
75	Autres produits de gestion courante	63 055,57	0,00	63 055,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 393,57	9 844,71	12 238,28
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 684,00	0,00	2 684,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 568 268,74	9 844,71	1 578 113,45
Pour information				1 015 790,11
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	26 157,23	0,00	26 157,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	87 063,99		87 063,99
13	Subventions d'investissement	3 042,50	0,00	3 042,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	682,04	0,00	682,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	10 044,71	10 044,71
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		116 945,76	10 044,71	126 990,47
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	745 350,00	419 127,33	0,00	0,00	326 222,67
60611	Eau et assainissement	19 000,00	7 718,91	0,00	0,00	11 281,09
60612	Energie - Electricité	168 000,00	147 660,46	0,00	0,00	20 339,54
60621	Combustibles	10 000,00	2 760,00	0,00	0,00	7 240,00
60622	Carburants	9 000,00	10 347,19	0,00	0,00	-1 347,19
60623	Alimentation	70 000,00	58 819,09	0,00	0,00	11 180,91
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	360,23	0,00	0,00	1 139,77
60631	Fournitures d'entretien	60 000,00	25 571,40	0,00	0,00	34 428,60
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	10 022,64	0,00	0,00	14 977,36
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	2 099,50	0,00	0,00	2 900,50
60636	Vêtements de travail	4 000,00	1 240,24	0,00	0,00	2 759,76
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 950,89	0,00	0,00	-950,89
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	4 000,00	1 970,67	0,00	0,00	2 029,33
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	8 510,83	0,00	0,00	6 489,17
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	2 431,36	0,00	0,00	7 568,64
611	Contrats de prestations de services	27 000,00	5 551,84	0,00	0,00	21 448,16
6132	Locations immobilières	500,00	12,66	0,00	0,00	487,34
6135	Locations mobilières	19 000,00	10 283,80	0,00	0,00	8 716,20
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	985,52	0,00	0,00	49 014,48
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	1 800,00	0,00	0,00	8 200,00
615231	Entretien, réparations voiries	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	11 000,00	1 437,50	0,00	0,00	9 562,50
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	1 854,77	0,00	0,00	10 145,23
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	4 340,54	0,00	0,00	2 659,46
6156	Maintenance	27 000,00	26 259,49	0,00	0,00	740,51
6161	Multirisques	15 000,00	7 979,94	0,00	0,00	7 020,06
6168	Autres primes d'assurance	7 000,00	4 819,23	0,00	0,00	2 180,77
617	Etudes et recherches	3 000,00	2 584,26	0,00	0,00	415,74
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	264,48	0,00	0,00	1 235,52
6184	Versements à des organismes de formation	9 000,00	1 500,00	0,00	0,00	7 500,00
6188	Autres frais divers	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6226	Honoraires	7 000,00	3 013,00	0,00	0,00	3 987,00
6228	Divers	500,00	3 290,00	0,00	0,00	-2 790,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 176,00	0,00	0,00	2 824,00
6232	Fêtes et cérémonies	32 000,00	12 561,83	0,00	0,00	19 438,17
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00	288,00	0,00	0,00	2 212,00
6237	Publications	14 000,00	7 214,40	0,00	0,00	6 785,60
6238	Divers	2 500,00	900,00	0,00	0,00	1 600,00
6241	Transports de biens	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6247	Transports collectifs	8 000,00	5 536,71	0,00	0,00	2 463,29
6248	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	3 000,00	627,48	0,00	0,00	2 372,52
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 309,70	0,00	0,00	1 690,30
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	11 869,02	0,00	0,00	2 130,98
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	5 000,00	2 842,60	0,00	0,00	2 157,40
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	3 000,00	391,09	0,00	0,00	2 608,91
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	949,54	0,00	0,00	50,46
63512	Taxes foncières	24 000,00	11 348,00	0,00	0,00	12 652,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	672,52	0,00	0,00	327,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	915 000,00	796 117,24	0,00	0,00	118 882,76
6218	Autre personnel extérieur	35 000,00	10 389,30	0,00	0,00	24 610,70
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	2 399,33	0,00	0,00	600,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 000,00	11 053,29	0,00	0,00	1 946,71
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 000,00	1 502,59	0,00	0,00	1 497,41
6411	Personnel titulaire	490 000,00	476 751,51	0,00	0,00	13 248,49
6413	Personnel non titulaire	58 000,00	29 146,61	0,00	0,00	28 853,39
6415	Indemnité inflation	0,00	2 200,00	0,00	0,00	-2 200,00
64162	Emplois d'avenir	15 000,00	12 304,78	0,00	0,00	2 695,22
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 000,00	84 348,12	0,00	0,00	11 651,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	129 000,00	123 328,23	0,00	0,00	5 671,77
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	1 682,83	0,00	0,00	4 317,17
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 000,00	27 194,01	0,00	0,00	12 805,99

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
64731	Allocations chômage versées directement	14 000,00	10 020,00	0,00	0,00	3 980,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	2 800,64	0,00	0,00	5 199,36
6478	Autres charges sociales diverses	2 500,00	996,00	0,00	0,00	1 504,00
6488	Autres charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	32 318,00	0,00	0,00	17 682,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	50 000,00	32 318,00	0,00	0,00	17 682,00
65	Autres charges de gestion courante	234 783,00	193 428,27	0,00	0,00	41 354,73
6518	Autres	9 000,00	5 243,96	0,00	0,00	3 756,04
6531	Indemnités	58 000,00	51 787,79	0,00	0,00	6 212,21
6533	Cotisations de retraite	7 000,00	5 950,06	0,00	0,00	1 049,94
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	8 000,00	6 516,69	0,00	0,00	1 483,31
6535	Formation	6 000,00	540,53	0,00	0,00	5 459,47
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	49,85	0,00	0,00	-49,85
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	11 861,77	0,00	0,00	-4 861,77
6542	Créances éteintes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6553	Service d'incendie	69 683,00	69 683,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65548	Autres contributions	22 000,00	3 130,50	0,00	0,00	18 869,50
6557	Contribut° politique de l'habitat	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
657362	Subv. fonct. CCAS	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	30 000,00	26 461,95	0,00	0,00	3 538,05
65888	Autres	100,00	2,17	0,00	0,00	97,83
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 945 133,00	1 440 990,84	0,00	0,00	504 142,16
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 400,00	0,00	0,00	0,00	7 400,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6712	Amendes fiscales et pénales	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	3 549,00	1 432,51	0,00	0,00	2 116,49
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 549,00	1 432,51	0,00	0,00	2 116,49
022	Dépenses imprévues (e)	10 107,11				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 966 189,11	1 442 423,35	0,00	0,00	523 765,76
023	Virement à la section d'investissement	470 000,00	0,00			470 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	10 044,71			-10 044,71
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	10 044,71			-10 044,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		470 000,00	10 044,71			459 955,29
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		470 000,00	10 044,71			459 955,29
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 436 189,11	1 452 468,06	0,00	0,00	983 721,05
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	38 506,17	0,00	0,00	-8 506,17
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	38 506,17	0,00	0,00	-8 506,17
70	Produits services, domaine et ventes div	49 510,00	64 419,34	0,00	0,00	-14 909,34
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	1 565,00	0,00	0,00	-1 065,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 000,00	2 519,56	0,00	0,00	480,44
7035	Locations de droits de chasse et pêche	300,00	337,53	0,00	0,00	-37,53
70388	Autres redevances et recettes diverses	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	175,00	0,00	0,00	-175,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	57 879,00	0,00	0,00	-12 879,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	700,00	1 943,25	0,00	0,00	-1 243,25
73	Impôts et taxes	820 031,00	850 811,12	0,00	0,00	-30 780,12
73111	Impôts directs locaux	486 687,00	484 478,00	0,00	0,00	2 209,00
73112	Cotisation sur la VAE	23 136,00	23 136,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	260 908,00	260 908,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	26 166,00	0,00	0,00	-11 166,00
7336	Droits de place	300,00	744,00	0,00	0,00	-444,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	24 000,00	26 655,00	0,00	0,00	-2 655,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	10 000,00	28 724,12	0,00	0,00	-18 724,12
74	Dotations et participations	480 857,00	546 398,97	0,00	0,00	-65 541,97
7411	Dotation forfaitaire	177 778,00	177 778,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 724,00	32 724,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 000,00	535,39	0,00	0,00	464,61
74712	Emplois d'avenir	2 600,00	4 146,56	0,00	0,00	-1 546,56
74718	Autres participations Etat	0,00	1 369,08	0,00	0,00	-1 369,08
74748	Participat° Autres communes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	0,00	50 801,00	0,00	0,00	-50 801,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	135 849,00	135 849,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	37 886,00	37 886,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	90 320,00	90 320,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	700,00	14 989,94	0,00	0,00	-14 289,94
75	Autres produits de gestion courante	40 001,00	63 055,57	0,00	0,00	-23 054,57
752	Revenus des immeubles	40 000,00	63 053,63	0,00	0,00	-23 053,63
7588	Autres produits div. de gestion courante	1,00	1,94	0,00	0,00	-0,94
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 420 399,00	1 563 191,17	0,00	0,00	-142 792,17
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 393,57	0,00	0,00	-2 393,57
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,04	0,00	0,00	-0,04
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	648,53	0,00	0,00	-648,53
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 545,00	0,00	0,00	-1 545,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	2 684,00	0,00	0,00	-2 684,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	2 684,00	0,00	0,00	-2 684,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 420 399,00	1 568 268,74	0,00	0,00	-147 869,74
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	9 844,71			-9 844,71
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	9 844,71			-9 844,71
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	9 844,71			-9 844,71
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 420 399,00	1 578 113,45	0,00	0,00	-157 714,45
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 015 790,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	14 200,00	6 660,00	1 900,00	5 640,00
2031	Frais d'études	10 000,00	5 460,00	0,00	4 540,00
2051	Concessions, droits similaires	4 200,00	1 200,00	1 900,00	1 100,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	330 564,00	44 161,38	31 000,00	255 402,62
2111	Terrains nus	19 500,00	0,00	0,00	19 500,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	2 050,00	0,00	-2 050,00
2117	Bois et forêts	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21311	Hôtel de ville	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00	1 021,02	6 100,00	12 878,98
21318	Autres bâtiments publics	25 000,00	2 759,95	0,00	22 240,05
2132	Immeubles de rapport	21 400,00	0,00	12 200,00	9 200,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	4 069,97	0,00	20 930,03
2152	Installations de voirie	8 000,00	2 100,00	0,00	5 900,00
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	1 500,00	-1 500,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	6 000,00	3 700,26	0,00	2 299,74
21732	Immeubles de rapport (mise à dispo)	0,00	1 310,31	0,00	-1 310,31
2182	Matériel de transport	60 000,00	3 123,41	0,00	56 876,59
2183	Matériel de bureau et informatique	28 204,00	4 547,48	11 200,00	12 456,52
2184	Mobilier	17 000,00	5 721,54	0,00	11 278,46
2188	Autres immobilisations corporelles	71 460,00	13 757,44	0,00	57 702,56
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00
2313	Constructions	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	95 000,00	0,00	0,00	95 000,00
Total des dépenses d'équipement		499 764,00	50 821,38	32 900,00	416 042,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	947,72	0,00	52,28
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	947,72	0,00	52,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 100,00			
Total des dépenses financières		3 100,00	947,72	0,00	2 152,28
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		502 864,00	51 769,10	32 900,00	418 194,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	9 844,71		-9 844,71
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	9 844,71		-9 844,71
	Charges transférées (6)	0,00	9 844,71		-9 844,71
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	9 844,71		-9 844,71
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	9 844,71		-9 844,71
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		502 864,00	61 613,81	32 900,00	408 350,19
Pour information		81 799,99			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 042,50	0,00	-3 042,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	3 042,50	0,00	-3 042,50
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	3 042,50	0,00	-3 042,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	111 663,99	113 221,22	0,00	-1 557,23
10222	FCTVA	24 000,00	24 352,06	0,00	-352,06
10226	Taxe d'aménagement	600,00	1 805,17	0,00	-1 205,17
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	87 063,99	87 063,99	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	682,04	0,00	-682,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00		0,00	
Total des recettes financières		114 663,99	113 903,26	0,00	760,73
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		114 663,99	116 945,76	0,00	-2 281,77
021	Virement de la sect° de fonctionnement	470 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	10 044,71		-10 044,71
2182	Matériel de transport	0,00	10 044,71		-10 044,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		470 000,00	10 044,71		459 955,29
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		470 000,00	10 044,71		459 955,29
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		584 663,99	126 990,47	0,00	457 673,52
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 100,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 100,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 100,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	32 900,00	81 799,99	114 699,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		497 600,00	III 26 157,23
Ressources propres externes de l'année (a)		24 600,00	26 157,23
10222	FCTVA	24 000,00	24 352,06
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	600,00	1 805,17
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		473 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	470 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	26 157,23	0,00	0,00	87 063,99	113 221,22

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 114 699,99
Ressources propres disponibles	IV 113 221,22
Solde	V = IV – II (3) -1 478,77

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
14/01/2022	TRONCONNEUSE GUIDE 51CM TRONCONNEUSE GUIDE 41CM ET TAILLE HAIE POUR ESPACES VER	579,00	0,00	0
14/01/2022	TRONCONNEUSE GUIDE 51CM TRONCONNEUSE GUIDE 41CM ET TAILLE HAIE POUR ESPACES VER	808,99	0,00	0
14/01/2022	TRONCONNEUSE GUIDE 51CM TRONCONNEUSE GUIDE 41CM ET TAILLE HAIE POUR ESPACES VER	499,01	0,00	0
31/01/2022	COUVERTURE DE 5 REGISTRES ETAT CIVIL ANNEES 1801 A 22 1843 A 52 1923 A 30	445,00	0,00	0
25/02/2022	Devis changement menuiserie Logement Boulangerie - FOURNITURE ET POSE DE MENUIS	1 310,31	0,00	0
25/02/2022	10 CLES ECLIQ POUR STOCK	518,52	0,00	0
08/03/2022	TABLEAU BLANC POUR SERV TECHNIQUES PAPIER A3 POUR SERV ADM SACOCHE POUR PROJECT	214,80	0,00	0
14/03/2022	INFORMATISATION MEDIATHEQUE ET FORMATION	1 200,00	0,00	0
29/04/2022	AUDIT ENERGETIQUE GS R MARIAT	5 460,00	0,00	0
03/05/2022	MOTOPOMPE FRANCE POWER FP40LC POUR ARROSAGE	239,21	0,00	0
17/05/2022	DESSERTER MOBILE POUR ACCUEIL PLASTIFIEUSE A3 ET DIV FOURNITURES POUR SERVICE AD	64,74	0,00	0
17/05/2022	DESSERTER MOBILE POUR ACCUEIL DIV FOURNITURES POUR SERVICE ADMINISTRATIF	190,80	0,00	0
17/05/2022	2 PACKS ARMOIRES A RIDEAUX POUR SECRETARIAT ET ETAT CIVIL	957,60	0,00	0
19/05/2022	2 MIROIRS RUE J JAURES ET STOCK 5 BANQUETTES 3 CORBEILLES ECOLE PANNEAUX AIRES J	924,00	0,00	0
19/05/2022	2 MIROIRS RUE J JAURES ET STOCK 5 BANQUETTES 3 CORBEILLES ECOLE PANNEAUX AIRES J	213,60	0,00	0
19/05/2022	2 MIROIRS RUE J JAURES ET STOCK 5 BANQUETTES 3 CORBEILLES ECOLE PANNEAUX AIRES J	954,00	0,00	0
19/05/2022	2 MIROIRS RUE J JAURES ET STOCK 5 BANQUETTES 3 CORBEILLES ECOLE PANNEAUX AIRES J	106,80	0,00	0
19/05/2022	2 MIROIRS RUE J JAURES ET STOCK 5 BANQUETTES 3 CORBEILLES ECOLE PANNEAUX AIRES J	475,20	0,00	0
25/05/2022	CRIC ROULEUR COFFRETS EMBOUTS PULVERISATEURS PRESSION POUR ATELIER ET VEHICULES	639,06	0,00	0
02/06/2022	2 TABLES PIQUE NIQUE EN PLASTIQUE POUR GARDERIE	1 166,76	0,00	0
02/06/2022	2 TABLES PIQUE NIQUE EN PLASTIQUE POUR GARDERIE	1 058,28	0,00	0
22/06/2022	MACHINE CAFE CONTESSA VERSEUSE THERMO POUR MANIF MIXER MX42S POUR CUISINE	252,00	0,00	0
22/06/2022	MACHINE CAFE CONTESSA VERSEUSE THERMO POUR MANIF MIXER MX42S POUR CUISINE	408,00	0,00	0
22/06/2022	CABINE DOUCHE MEUBLE ET VASQUE EVIER POUR LOGEMENT EPICERIE TELEMETRE POUR ATEL	379,00	0,00	0
05/07/2022	VEHICULE CITROEN C3 IMMATICULE AD223HV	2 700,00	0,00	0
07/07/2022	ORDINATEUR PORTABLE DELL VOSTRO POUR SERVICE TECHNIQUE	831,60	0,00	0
07/07/2022	2 ECRANS 24 DELL REPLICATEURS DE PORTS ET SUPPORTS ECRANS POUR SECRETARIAT ET C	873,60	0,00	0
11/07/2022	3 FAUTEUILS ERGONOMIQUES POUR ACCUEIL COMPTABILITE ET SECRETARIAT	2 151,62	0,00	0
20/07/2022	REFRIGERATEUR POLAR POUR CENTRE GERARD PHILIFE	2 830,80	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/09/2022	FAUTEUIL DIAZ POUR ETAT CIVIL VITRINE COULISSANTE SALLE G PHILIPPE	411,84	0,00	0
01/09/2022	FAUTEUIL DIAZ POUR ETAT CIVIL VITRINE COULISSANTE SALLE G PHILIPPE	421,92	0,00	0
04/09/2022	CAMIONNETTE IVECO IMMATICULEE EC409NV	423,41	0,00	0
07/09/2022	DEBROUSSAILLEUSE THERMIQUE STIHLFS 411 CEM POUR ESPACES VERTS	877,20	0,00	0
09/09/2022	HOTELS A INSECTES 1 GRAND POUR ARBORETUM 2 PETITS POUR GS R MARIAT	90,00	0,00	0
09/09/2022	HOTELS A INSECTES 1 GRAND POUR ARBORETUM 2 PETITS POUR GS R MARIAT	350,00	0,00	0
26/09/2022	4 RADIATEURS POUR SALLE G PHILIPPE PACK WC POUR LOG 3 RUE E ZOLA DIV FOURN POUR	876,00	0,00	0
07/10/2022	7 TABLES GRIS ET 7 LOTS DE 6 CHAISES NATUREL POUR RESTAURANT SCOLAIRE	4 573,14	0,00	0
24/10/2022	REFECTION ET REMPLACEMENT TABLEAUX ELECTRIQUES CLUB HOUSE BUVETTE ET TRIBUNE FO	2 050,00	0,00	0
24/10/2022	REFECTION ET REMPLACEMENT TABLEAUX ELECTRIQUES CLUB HOUSE BUVETTE ET TRIBUNE FO	2 759,95	0,00	0
01/11/2022	DIV FOURN POUR RADIATEURS SALLE MOTRICITE REFECT MATERNELLE BUREAU VERO ET COUL	214,32	0,00	0
01/11/2022	LECTEUR DE BADGES ET BADGES POUR ALARME SERVICE TECHNIQUE	302,62	0,00	0
01/11/2022	ALARME ET DETECTEUR MOUVEMENT POUR SERVICE TECHNIQUE	2 492,06	0,00	0
04/11/2022	TABLE PING PONG ET PIQUE NIQUE A L ARBORETUM 10 CORBEILLES DEVANT DIV BATIMENTS	1 176,00	0,00	0
04/11/2022	TABLE PING PONG ET PIQUE NIQUE A L ARBORETUM 10 CORBEILLES DEVANT DIV BATIMENTS	588,96	0,00	0
04/11/2022	TABLE PING PONG ET PIQUE NIQUE A L ARBORETUM 10 CORBEILLES DEVANT DIV BATIMENTS	1 367,88	0,00	0
07/11/2022	5 RADIATEURS SALLE MOTRICITE REFECTION BUREAU VERO ET COULOIR 2 CHARIOTS TRANS	39,90	0,00	0
07/11/2022	5 RADIATEURS SALLE MOTRICITE REFECTION BUREAU VERO ET COULOIR 2 CHARIOTS TRANS	806,70	0,00	0
07/11/2022	5 RADIATEURS SALLE MOTRICITE REFECTION BUREAU VERO ET COULOIR 2 CHARIOTS TRANS	39,90	0,00	0
09/11/2022	4 REFRIGERATEURS ET 2 MICRO ONDES POUR SALLES DES FETES LUNERY ET ROSIERES	37,99	0,00	0
09/11/2022	4 REFRIGERATEURS ET 2 MICRO ONDES POUR SALLES DES FETES LUNERY ET ROSIERES	38,00	0,00	0
09/11/2022	4 REFRIGERATEURS ET 2 MICRO ONDES POUR SALLES DES FETES LUNERY ET ROSIERES	238,00	0,00	0
09/11/2022	4 REFRIGERATEURS ET 2 MICRO ONDES POUR SALLES DES FETES LUNERY ET ROSIERES	238,00	0,00	0
09/11/2022	4 REFRIGERATEURS ET 2 MICRO ONDES POUR SALLES DES FETES LUNERY ET ROSIERES	238,00	0,00	0
09/11/2022	4 REFRIGERATEURS ET 2 MICRO ONDES POUR SALLES DES FETES LUNERY ET ROSIERES	238,00	0,00	0
16/11/2022	ALARME POUR BIBLIOTHEQUE	1 275,29	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		50 617,38	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	3 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	200,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	10 044,71

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
29/06/2022	VEHICULE KANGOO 8881 SP 18 (1867 XZ 51)	10 044,71	0	0,00	10 044,71	200,00	-9 844,71
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		10 044,71					-9 844,71

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					944 300,00	746 003,36										24 346,72	18 530,82	
TIERS INCONNU	2008	P	Jacques Coeur Habitat Rénovation logements place Léon Dupuis (1)-21	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	789 000,00	616 416,92	25,17	A	R		4,000	R		3,250	-	20 519,78	14 961,06	
TIERS INCONNU	2008	P	Jacques Coeur Habitat rénovation logements place Léon Dupuis (2)-22	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	123 000,00	105 274,86	35,17	A	R		4,000	R		3,250	-	3 471,23	1 532,31	
TIERS INCONNU	2018	P	SA HLM FRANCE LOIRE TRAVAUX DE REHABILITATION LOGEMENTS 1 A 10 LES DEMEURES JEAN JAURES	CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS	32 300,00	24 311,58	10,08	A	R		1,350	R		1,350	-	355,71	2 037,45	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					944 300,00	746 003,36										24 346,72	18 530,82	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 568 268,74
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ACPG CATM	300,00	
ADMR DU CANTON DE CHAROST	75,00	
AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE CANTON DE CHAROST	75,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE LUNERY	800,00	
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE LUNERY	5 532,00	
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DU CHER (ASSOCIATION)	240,00	
ASS UNION DU CHER DES DDEN	75,00	
BGE CHER	100,00	
CHATS LIBRES	420,00	
CLUB DE GYM SENIORS DE LUNERY	250,00	
COMITE DE DEFENSE DU RAIL REGION MONTLUCON	75,00	
COMITE DES FETES DE LUNERY	800,00	
COMITE DES FETES DE ROSIERES	1 664,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE LUNERY	728,00	
COOPERATIVE SCOLAIRE ROSIERES	2 642,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE COMITE ST FLORENT	100,00	
ECOLE DE MUSIQUE	100,00	
FACILAVIE	75,00	
GYMNASTIQUE LUNEROISE	1 200,00	
LA PREVENTION ROUTIERE	75,00	
LA RECRE LUNEROISE	275,00	
LE CERCLE ROSIERES	800,00	
LES AMIS DE ROSIERES	800,00	
LOISIRS ET CULTURE	800,00	
LUNERY FITNESS	500,00	
MUSEE DE LA FONDERIE	250,00	
NA ZDROWIE	300,00	
RCL RUGBY	2 150,00	
SBPA	715,95	
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	75,00	
SYNDICAT DE CHASSE DE LUNERY CHANTELOUP	100,00	
US LUNERY ROSIERES	2 160,00	
ZAKARIA	80,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
TENNIS CLUB DE ROSIERES	450,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE VOLTAIRE	1 680,00	
VILLE DE SAINT FLORENT SUR CHER	200,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
CCAS	12 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	38 661,95	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,43	4,43	4,43	0,00	4,43
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,43	1,43	1,43	0,00	1,43
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,00	2,02	13,02	12,02	0,00	12,02
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	1,23	4,23	4,23	0,00	4,23
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	5,00	0,79	5,79	5,79	0,00	5,79
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,49	1,49	1,49	0,77	2,26
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	0,00	0,54	0,54	0,54	0,00	0,54
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,95	0,95	0,95	0,00	0,95
ATSEM PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,77	0,77
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,41	0,41	0,41	0,00	0,41
ADJOINT D ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	0,41	0,41	0,41	0,00	0,41
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		16,00	4,35	20,35	19,35	0,77	20,12

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

Lunery - Mairie de LUNERY - CA - 2022

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATSEM PRINCIPAL 2ème CLASSE	C	S		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	584 663,99	143 413,80	32 900,00	408 350,19
RECETTES	584 663,99	126 990,47	0,00	457 673,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 436 189,11	1 452 468,06	0,00	983 721,05
RECETTES	2 436 189,11	2 593 903,56	0,00	-157 714,45

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : CCAS DE LUNERY / N°SIRET : 26180141900019				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	21 321,70	10 864,71	0,00	10 456,99
RECETTES	21 321,70	22 101,70	0,00	-780,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	584 663,99	143 413,80	32 900,00	408 350,19
RECETTES	584 663,99	126 990,47	0,00	457 673,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 457 510,81	1 463 332,77	0,00	994 178,04
RECETTES	2 457 510,81	2 616 005,26	0,00	-158 494,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 042 174,80	1 606 746,57	32 900,00	1 402 528,23
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 042 174,80	2 742 995,73	0,00	299 179,07

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	584 663,99	143 413,80	32 900,00	408 350,19
RECETTES	584 663,99	126 990,47	0,00	457 673,52
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 457 510,81	1 463 332,77	0,00	994 178,04
RECETTES	2 457 510,81	2 616 005,26	0,00	-158 494,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 042 174,80	1 606 746,57	32 900,00	1 402 528,23
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 042 174,80	2 742 995,73	0,00	299 179,07

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 245 000,00	2,89	36,67	12,24	456 542,00	15,49
TFPNB	84 000,00	2,07	42,10	10,50	35 364,00	12,78
CFE	204 700,00	-54,98	23,79	6,25	48 698,00	-52,17
TOTAL	1 533 700,00	-12,21			540 604,00	2,30

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 13
 VOTES :
 Pour : 13
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par (1) Le Maire.
 A Lunery, le 11/04/2023
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Lunery, le 11/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

CAMENEN Erwan	
CHAMAILLARD Lucie	
CHAMAILLARD Stéphane	
DA COSTA Philippe	
DA SILVA Daniel	
FLAUX BARBILLAT Claire	
HERHEL Bénédicte	
HÉNAULT Bertrand	
JOLY Sylvain	
KORCZEWSKI LUCIEN	
LABED PATRICK	
PASQUET Bruno	
PAVIOT Alexandra	
PIAT Ilda	
SALVANT Mathilde	
SCULFORT Romain	
THOMAZIC Sabrina	
TORREZ Thierry	
TRIDON CANTAYRE Brigitte	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/04/2022, et de la publication le 21/04/2023
 A Lunery, le 19/04/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.